



SECTIONS CGT TRESOR ISERE

Trésorerie Générale de l'Isère - 8, rue de Belgrade - 38000 Grenoble
Tél: 0476857596 Télécopie: 0476857599 Mél: cgt.038@dgfip.finances.gouv.fr
Site Internet : www.tresor.cgt.fr/38/

Le bouclier fiscal n'a pas empêché une hausse des départs des plus aisés vers l'étranger

Les Echos - 06/04/10

Auditionné par la commission des finances de l'Assemblée nationale, le ministre du Budget François Baroin a défendu le bouclier fiscal au nom de la «stabilité». Le gouvernement a comptabilisé 312 retours d'expatriés fiscaux en 2008, soit 28 % de plus qu'en 2007. Mais les départs (821) sont eux aussi plus nombreux que l'année précédente.

Ce sont des données que François Baroin aurait certainement préféré garder pour lui, mais qu'il ne pouvait guère cacher plus longtemps à la commission des finances de l'Assemblée nationale, devant laquelle il était auditionné pour la première fois cette après-midi : les données 2008 sur l'expatriation des contribuables redevables de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) montre que le bouclier fiscal à 50% (585 millions d'euros l'an dernier), n'a pas permis d'endiguer le nombre de ceux ayant quitté la France en 2008, première année de pleine application du dispositif. Le nombre de départs s'est établi à 821, contre 719 l'année précédente. Le nombre de retours, lui, s'est accru de 27%. De 246 en 2007, il s'est élevé à un peu plus de 300 en 2008.

Les deux tendances, qui traduisent donc une bonne nouvelle pour l'un, une mauvaise nouvelle pour l'autre, semblent montrer le peu d'effet du dispositif sur la localisation des plus aisés.

François Baroin n'a d'ailleurs pas dit autre chose : *«Dans les deux cas, il est très difficile de déterminer les motivations. Il peut s'agir de perte d'emploi, de raisons personnelles»*, a-t-il indiqué selon plusieurs sources. *«Tant que les expatriés fiscaux n'auront pas confiance dans la stabilité du système fiscal, il n'y aura pas de retour significatif»*, a-t-il également ajouté, en référence aux offensives répétées de la gauche, mais aussi de certains élus de droite, contre le bouclier fiscal.

L'audition, était également consacrée à l'exécution budgétaire 2009, a été «polluée» par cette fameuse question du bouclier, ont regretté plusieurs élus de droite. Fait rare, François Baroin a été interpellé à deux reprises, sur le même sujet, lors des questions au gouvernement *«Nicolas Sarkozy avait promis de baisser les impôts. Or, les Français en paient 5 milliards d'euros de plus qu'en 2007. Les*

seuls qui y aient échappé, ce sont les bénéficiaires du bouclier fiscal. Il avait promis de réhabiliter la valeur travail, mais c'est la rente qu'il favorise», a estimé Jérôme Cahuzac lors des questions au gouvernement. «Les assujettis à l'impôt sur la fortune ont obtenu plus de 500 millions d'euros par le biais du bouclier fiscal. Mais ils paient 1 milliard d'euros en impôt !», a rétorqué François Baroin. Quelques minutes plus tard, c'est le député PS Pierre-Alain Muet qui repartait à la charge en demandant au ministre s'il trouvait «normal de restituer 376.000 euros au titre du bouclier fiscal [NDLR : moyenne des 1.000 plus grosses restitutions], quand vous refusez toute augmentation du SMIC depuis 3 ans ?». La France est «malade de son instabilité fiscale», a rétorqué le ministre.

Bercy a fourni des simulations sur les propositions de réforme en débat. Préconisée par nombre d'élus de droite, l'exclusion de la CSG-CRDS du dispositif permettrait de dégager une économie de 174 millions d'euros, soit une économie de 30% sur le bouclier fiscal.

La droite, elle, a mis ses divergences en sourdine, après les débats houleux de la semaine dernière. Et elle a tenté de déplacer le débat en questionnant le ministre sur l'état des finances publiques. *«La vraie question, c'est comment on va redresser les finances publiques en l'espace de trois ans. Nos hypothèses de croissance sont constamment démenties»,* estime le centriste Charles de Courson.

LUCIE ROBEQUAIN, LES ECHOS